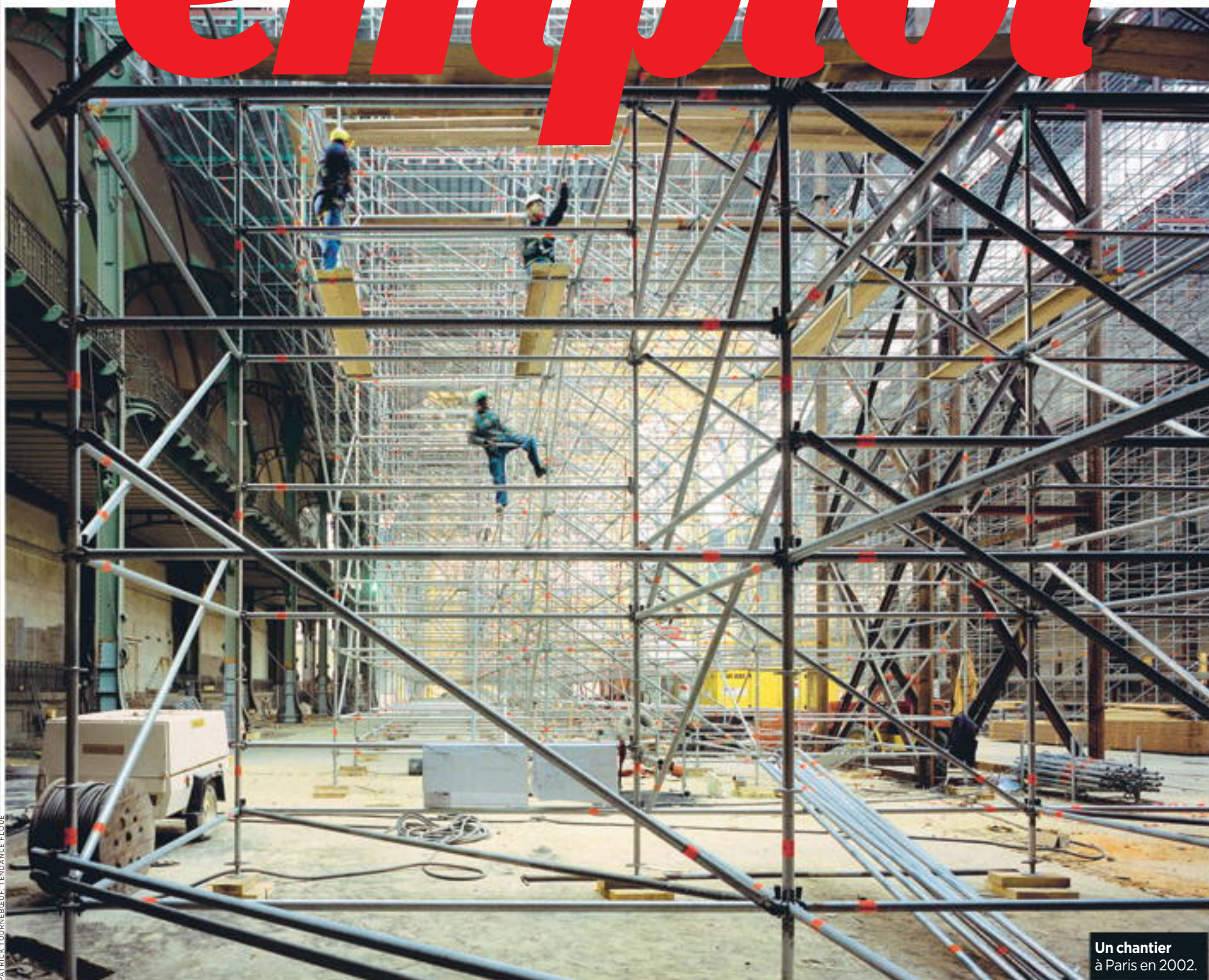


# emploi



Un chantier à Paris en 2002.

## Des boulots qui veulent notre peau

Revue de détail des professions concernées par les accidents du travail les plus graves, BTP en tête. Entre règles de sécurité négligées et comportements à risques, litiges avec les patrons et retards d'indemnisations.

Ce jour-là, Mamadou M'Body, un intérimaire de 62 ans, pose des serrures sur les portes du rez-de-chaussée d'un immeuble en construction à Saint-Denis. Quatre étages plus haut, d'autres ouvriers montent un mur de cloisonnement en béton. Au sol, une ombre menaçante obscurcit la lumière. «Attention là-dessous!» Le premier réflexe de Mamadou M'Body est de prévenir un de ses copains du chantier de s'écarter. Celui-là en sera quitte pour une peur bleue. ●●●

●●● C'est le serrurier africain qui reçoit le mur sur la jambe. Elle est totalement écrasée: l'amputation est réalisée à l'hôpital Bichat dans l'heure qui suit. «Je n'ai pas compris que mes patrons se rejettent la responsabilité: j'étais employé par un sous-traitant, qui travaillait lui-même pour un autre sous-traitant... Il y avait jusqu'à six sous-traitants sur mon chantier. Aucun n'a voulu reconnaître qu'il était responsable de mon accident», explique M'Body, six ans après les faits. Il lui faudra attendre le 9 février prochain pour connaître le montant de son indemnisation. Et sa prophétie définitive est arrivée ces derniers jours. «Sur ce chantier, il y avait un problème de conception du béton et un défaut de balisage, mais la multiplication des sous-traitants a fait que les mesures de sécurité qui au-

raient dû être prises pour respecter la réglementation ne l'ont pas été», explique maître Marie Rueff, avocate de Mamadou M'Body. Elle constate que le BTP représente plus de 50 % de ses contentieux avec les employeurs.

### Hémiplégique à vie

Même impéritie, même genre de punition dramatique pour Fernando Centurio d'Almeida, 48 ans au moment des faits. Le 5 juillet 1995, cet ouvrier travaille pour un sous-traitant de Solélanche, chargé du gros œuvre d'un parking à Paris. Au fond d'un trou, il tombe: mâchoire cassée, plaie ouverte. Il faut attendre plusieurs heures à l'hôpital pour découvrir que sa chute l'a rendu hémiplégique à vie. «Un chantier comme ça aurait dû

être sécurisé. Mais ça coûte trop cher au patron. C'est la faute au rendement», déplore aujourd'hui l'épouse de l'accidenté qui a été obligée de cesser de travailler pour s'occuper de son mari.

En octobre 2004, soit neuf ans plus tard, Fernando Centurio de Almeida est enfin indemnisé à hauteur de 60 000 euros tandis que la Solélanche écope d'une amende de 1 500 euros. «D'un côté, des tribunaux qui condamnent les entreprises pas

**«Ici, quand on se coupe, c'est toujours grave.»**

Un boucher en abattoir

trop sévèrement, et, de l'autre, des indemnisations faibles pour les accidents du travail. La nomenclature de la Sécurité sociale est beaucoup plus favorable aux indemnisations des

accidents de la route qu'à ceux des accidents du travail. Les «points de préjudice» indemnifiables sont alors plus nombreux que dans le cas d'interruptions temporaires voire définitives de travail», regrette maître Rueff.

### Sans gants ni masques

Si vous craignez pour votre peau, évitez le royaume des métiers à risques, dont le BTP occupe officiellement la première place incontestée depuis que la Sécu existe. Ce secteur cause 54,6 accidents pour mille heures travaillées, selon les chiffres du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam). Loin devant le suivant, l'improbable secteur des «services et du travail temporaire», qui représente 37,5 accidents pour mille heures travaillées. Au total, le nombre de décès enregistrés en 2005 pour cause d'accidents du travail était de 474 contre 626 en 2004, selon les derniers chiffres de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Les ouvriers sur les chantiers ne sont pas les seuls à risquer gros dans leur travail quotidien. Petite revue non exhaustive de quelques métiers bien plus risqués qu'ils n'y paraissent. Il y a les agriculteurs, qui déplacent des produits chimiques ultratoxiques sans même s'équiper de gants ni de masques, ou qui se font écraser par leurs tracteurs (lire page suivante). Il y a les marins-pêcheurs, qui, outre le risque toujours très réel de sombrer avec leur bateau, peuvent à tout moment se blesser gravement sur le pont quand la mer se creuse. Et allez dire à un pêcheur bernois de mettre son harnais de sécurité pendant la pêche en Manche ou en mer du Nord, il vous enverra paître: «On a déjà le ciré sur le dos, s'il faut enfiler l'équipement de sécurité, on perd du temps pour ramener le chalut et on est moins mobile sur le pont», explique un vieux patron de pêche qui ne passe pas pour un casse-cou. Et que dire des employés des abattoirs? Perchés à deux ou trois mètres du sol sur des plates-formes métalliques roulantes, ils manipulent des carcasses sanglantes en utilisant toute une panoplie de couteaux et de scies électriques qui pendent devant eux, à portée de mains



Travaux de rénovation de la voie publique à Bagnolet.

PHILIPPE LOPPARELLI / TENDANCE FLOUE

**Philippe Askenazy**, sociologue, décortique les contraintes et les limites des actions de prévention:

## «Il faut rendre ringards les comportements à risque»

**P**hilippe Askenazy, sociologue du travail, auteur des *Désordres du travail* (La République des idées), analyse les causes des accidents du travail et pointe les manquements de la prévention.

### Y a-t-il des comportements à risque volontaires?

La mise en avant des comportements à risque peut être une affirmation de la virilité. Il peut y avoir un obstacle psychologique à considérer son travail comme dangereux: c'est le côté «je brave le danger», qui n'est qu'en partie conscient. Cette attitude peut être individuelle mais aussi collective. Il y a, par ailleurs, des comportements qu'on peut ranger dans la catégorie des «fiers à bras». Tel travailleur prend «le» risque supplémentaire par rapport au collègue. C'est valorisant. Il est difficile de faire évoluer ce type de comportement. Les pratiques individuelles produisent aussi des risques. Il en va ainsi de l'alcoolisme au travail, ou de la drogue. Il faut aussi ne pas négliger l'argument financier. On veut faire vite pour ne pas perdre d'argent.

### La prévention est-elle efficace?

Il y a une prévention quotidienne qui ne se fait pas. Par exemple dans le non-usage des équipements de sécurité. Elle agit sur ce mode: ils

sont difficiles à mettre, contraignants par nature, ils ralentissent le travail, ou ils créent une gêne. Ils ne sont donc pas compatibles avec le travail du salarié. Pendant ce temps-là, celui-ci met sa vie en danger. La politique publique a aussi un rôle à jouer dans la prévention de l'alcoolisme sur le lieu de travail. Quand on augmente les taxes sur les bières aux Etats-Unis, on constate une baisse de la mortalité au travail. Idem pour le verre de rouge juste après le déjeuner. Beaucoup d'entreprises parlent d'obésité, mais la carafe de vin à la cantine à midi fait encore partie de la réalité quotidienne.

### Quelles solutions voyez-vous?

Si on rend ringard le comportement à risque dans l'entreprise, on peut l'atténuer, voire le supprimer. C'est nettement plus compliqué pour les travailleurs indépendants. Les indépendants (les agriculteurs, par exemple) n'ont pas la même pression de la hiérarchie qu'un salarié: dans leur cas, il n'y a plus le contrôle social. Quand un proche a été victime d'un accident, on prête sans doute davantage attention. La proximité constitue un facteur de prise de conscience. Mais on a toujours une mortalité autour de 500 personnes par an dans le monde du travail. ◀

Recueilli par DIDIER ARNAUD

et de blessures. «Ici, quand on se coupe, c'est toujours grave», remarque un boucher de l'abattoir Selvi près d'Alençon (Orne).

### «Parcours du combattant»

Pour faire baisser les statistiques des accidents et des maladies professionnelles d'ici à 2009, Gérard Larcher, le ministre délégué à l'Emploi, a

présenté en février 2005 son plan santé au travail (PST). Le gouvernement a notamment prévu la création prochaine d'une agence indépendante chargée de la santé au travail, à l'image de celles qui existent déjà pour la sécurité alimentaire et pour l'environnement. «Tout ça c'est bien joli, mais il faut des moyens pour financer la création de postes d'inspec-

## Une liste non exhaustive d'accidents du travail

| 22 mai  | 30 mai   | 12 juin   | 27 juillet  | 7 août  |
|---|--|---|---|---|
| Un manutentionnaire intérimaire de 30 ans est enseveli sous une quarantaine de tonnes de palettes de canettes et de bouteilles d'eau alors qu'il se trouvait sur un chariot de manutention près d'Orléans (Loiret). | Un chauffeur de 32 ans décède après avoir été écrasé par un billot de bois de plus de 100 kg lors du déchargement de son camion à Châtelleraut (Vienne). | Trois égoutiers (âgés de 22 à 44 ans) trouvent la mort lors d'une opération de maintenance dans un égout de Poissy (Yvelines), probablement à la suite d'un dégagement d'hydrogène sulfuré. | Deux ouvriers du bâtiment sont sur le toit d'un bâtiment industriel en construction à Cournon (Puy-de-Dôme). La plaque d'isolation cède sous leurs pieds. L'un, âgé de 26 ans, est mort sur le coup. L'autre, 35 ans, décède à son arrivée à l'hôpital. | Un ouvrier de 33 ans est sur un échafaudage installé sous un viaduc à Echingen (Pas-de-Calais) lorsqu'il fait une chute de plus de 70 mètres. Il meurt sur le coup. |

